

Réf: Dossier N° : 58346

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « RAW DESIGN »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7 EME TRANCHE
 IMMBLE PENDA 1ER ETAGE APPT 15, 06 BP 1537 ABIDJAN 06**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « RAW DESIGN » .

Objet: L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste et en particulier de la fonction de maitre d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et de l'aménagement de l'espace. A cette fin, la société peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptible d'en favoriser le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7 EME TRANCHE IMMBLE PENDA 1ER ETAGE APPT 15, 06 BP 1537 ABIDJAN 06

GERANT: Madame RUZIBIZA HUGUETTE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32671 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29212 du 17/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

